

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
387^{ÈME} RÉUNION AU NIVEAU MINISTÉRIEL
29 JUILLET 2013
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/MIN/BR.2(CCCLXXXVII)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 387^{ème} réunion tenue au niveau ministériel, le 29 juillet 2013, a suivi une communication du Commissaire à la Paix et à la Sécurité sur l'évolution de la situation en Egypte et le suivi du communiqué PSC/PR/COMM. (CCCLXXXIV) adopté lors de sa 384^{ème} réunion tenue le 5 juillet 2013.

Le Conseil s'est félicité de la mise en place par la Présidente de la Commission du Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Egypte, comprenant l'ancien Président Alpha Oumar Konaré du Mali, qui en assure la direction, l'ancien Président Festus Mogae du Botswana et l'ancien Premier ministre djiboutien Dileita Mohamed Dileita. Le Conseil a noté avec satisfaction la tenue de la réunion inaugurale du Groupe à Addis Abéba, le 16 juillet 2013, ainsi que les consultations en cours entre celui-ci et les parties prenantes égyptiennes au Caire, dans le cadre de la visite qu'il effectue en Egypte du 27 juillet au 5 août 2013. Le Conseil a exhorté toutes les parties prenantes égyptiennes à coopérer pleinement avec le Groupe dans l'accomplissement de son mandat.

Le Conseil a réitéré son appel à toutes les parties prenantes égyptiennes pour qu'elles travaillent ensemble, dans un esprit de tolérance mutuelle et de compromis, en vue d'une transition inclusive qui conduirait à un retour rapide à l'ordre constitutionnel dans le pays.

Le Conseil, profondément préoccupé par les actes de violence au Caire et dans d'autres villes égyptiennes, a regretté les pertes en vies humaines qui en ont résulté, et exprimé ses sincères condoléances aux familles affectées. Le Conseil a souligné la nécessité du respect des droits de l'homme, du caractère sacré de la vie humaine et des libertés fondamentales. Le Conseil a, en outre, appelé toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à placer l'intérêt de l'Egypte et de son peuple au-dessus de toute autre considération.

Le Conseil a souligné l'importance cruciale de l'Egypte pour le reste du continent africain. Rappelant la contribution exceptionnelle de l'Égypte à la réalisation d'objectifs fondamentaux du continent, le Conseil a souligné qu'une Egypte stable, démocratique et paisible constitue un atout important pour l'UA. En conséquence, le Conseil a réaffirmé la détermination de l'UA à faire tout son possible pour aider l'Egypte à surmonter les défis auxquels elle est actuellement confrontée, dans un esprit de solidarité africaine et en conformité avec les instruments pertinents de l'UA.